



Requalification d'un salaire excessif en revenu distribué : déductibilité de la CSG

Fiche pratique publié le 15/03/2017, vu 981 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://assistant-juridique.fr)

Lorsque la rémunération d'un dirigeant est jugée excessive et fiscalement requalifiée en revenu distribué, le contribuable peut déduire des prélèvements sociaux qui lui sont réclamés ceux qui ont été initialement précomptés par l'employeur au titre du salaire.

Les rémunérations des dirigeants de sociétés passibles de l'impôt sur les sociétés sont déductibles des résultats sociaux à condition de ne pas être exagérées et de correspondre à un travail effectif.

Si elles excèdent la rétribution normale du travail effectivement fourni, les rémunérations directes ou indirectes des dirigeants (y compris les indemnités, allocations, avantages en nature et remboursements de frais) sont rapportées au bénéfice imposable de l'entreprise et taxées comme revenus mobiliers (même si le bénéficiaire n'est pas un associé) ([CGI art. 39, 1-1°](#) et [111, d](#)).

La cour administrative d'appel de Lyon juge que le montant des contributions sociales supplémentaires mises à la charge du contribuable au titre des revenus de capitaux mobiliers doit être réduit des contributions sociales déjà précomptées par l'employeur au titre des salaires sur la part de rémunération correspondante (CAA Lyon 7-2-2017 n° 15LY01864).

http://www.assistant-juridique.fr/remuneration_gerant_sarl.jsp

Guides juridiques :

- [Rémunérer un gérant de SARL](#) NOUVEAU
- [Dividendes : mode d'emploi](#)
- [Gérer un compte courant d'associé](#)
- [Réaliser une assemblée annuelle de SARL](#)
- [Nommer le gérant d'une SARL](#)
- [Révoquer un gérant de SARL](#)
- [Démission d'un gérant de SARL : mode d'emploi](#)
- [Dissoudre une SARL](#)

Fiches juridiques :

- [Comment est imposée la rémunération d'un gérant de SARL ?](#)
- [Gérant et salarié d'une SARL : possible ou pas ?](#)
- [Les principaux modes de rémunération d'un gérant de SARL](#)
- [Le contrôle de la rémunération du gérant de SARL](#)
- [Comment réaliser le bulletin de paie d'un gérant majoritaire de SARL ?](#)
- [Comment réaliser le bulletin de paie d'un gérant minoritaire de SARL ?](#)
- [RSI : faut-il payer des cotisations en l'absence de revenus ?](#)

- [RSI : comment bénéficier d'une exonération de cotisations ?](#)
- [RSI : obtenir le report ou l'étalement des cotisations sociales](#)